



Pour publication immédiate : 15/08/2017

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

## LE GOUVERNEUR CUOMO SIGNE DES MESURES LÉGISLATIVES POUR S'ATTAQUER AUX ANIMALERIES SANS SCRUPULES

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a signé aujourd'hui des mesures législatives pour réglementer les animaleries et s'attaquer aux pratiques sans scrupules de ce secteur. Le projet de loi (S.5599/A.7195) stipule que les refuges pour animaux, les organisations de sauvetage et les autres entités à but non lucratif constitués en sociétés qui transportent ou offrent des animaux pour adoption dans l'État de New York doivent s'inscrire auprès du Département de l'Agriculture et des Marchés (Department of Agriculture and Markets), ce qui les assujettit à la réglementation de l'État pour la première fois.

« Depuis trop longtemps, les animaleries sans scrupules ont évité une surveillance appropriée et mis en péril la santé des animaux en leurs soins au nom des profits », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « Ces mesures législatives comblent cette lacune et créent un cadre qui permet de réglementer ces organisations et entreprises et procure la tranquillité d'esprit pour les propriétaires des animaux. »

La loi en vigueur autorise le Département de l'Agriculture et des Marchés à superviser et réglementer les refuges municipaux pour animaux, ainsi que toute entité servant en cette capacité aux termes d'un contrat. La loi en vigueur exempte les sociétés de protection des animaux. Cette exemption permet aux entreprises sans scrupules qui vendent des animaux d'en tirer profit et d'organiser des sociétés de protection des animaux à but non lucratif pour éviter les exigences strictes liées à l'importation, l'inspection et la documentation stipulées dans les règlements sur les animaleries de New York. Ces propriétaires cherchent ensuite à vendre les animaux le plus rapidement possible et abritent leurs animaux dans des conditions qui ne sont ni sûres, ni sanitaires sans aliments ou soins adéquats.

Ces mesures législatives résolvent cette lacune et exigent que les entités à but non lucratif respectent toutes les exigences de documentation et de vaccination associées à l'importation des animaux dans notre État à des fins d'achat. Les propriétaires potentiels des animaux auront désormais plus d'informations sur les animaux qu'ils tentent d'adopter et ces établissements seront assujettis à une meilleure surveillance et conformité.

**Le Sénateur Phil Boyle a déclaré :** « De si nombreuses organisations fantastiques accomplissent un travail incroyable et précieux pour aider les animaux, mais malheureusement, des personnes pas aussi excellentes ont utilisé cette exemption comme une excuse pour ne pas être réglementées. À New York, le nombre d'animaleries titulaires de licences a diminué de 40 pour cent au cours des cinq dernières années, ce qui démontre à quel point cette lacune est vraiment préoccupante. Cette nouvelle loi exigera et assurera un degré de transparence afin de favoriser la confiance du public que les animaux obtiennent les soins qu'ils méritent. Je félicite le Gouverneur Cuomo d'avoir promulgué ces mesures et je tiens à remercier la Société américaine pour la prévention de la cruauté envers les animaux (American Society for the Prevention of Cruelty to Animals, ASPCA), la Fédération de protection des animaux de l'État de New York (New York State Animal Protection Federation) et la Société vétérinaire de l'État de New York (New York State Veterinary Medical Society) pour leur soutien concernant ce problème important. »

**Le membre de l'Assemblée Kenneth Zebrowski a déclaré :** « La plupart des groupes de sauvetage réalisent un excellent travail pour trouver des foyers d'adoption pour les animaux qui en ont besoin. Malheureusement, de mauvaises personnes contournent la loi, en amenant des animaux malades dans de mauvaises conditions dans notre État. Ces entités évitent les réglementations sur les animaleries en se protégeant par le statut d'organisation à but non lucratif. Ce ne sera plus le cas : New York comblera désormais cette lacune, réglementera ces entités et protégera mieux ces animaux dans le besoin. Je tiens à remercier le Gouverneur Cuomo d'avoir promulgué rapidement ces mesures importantes. »

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Chambre Exécutive | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418